

COMPTE - RENDU de l' ASSEMBLEE GENERALE

des AMIS de St. SYLVESTRE et de l' ABBAYE de GRANDMONT

tenue le 21 AOUT 1971

=====

Le Samedi 21 AOUT 1971 à 15 heures, dans la salle du Conseil de la Mairie de SAINT - SYLVESTRE, s'est réunie en Assemblée Générale ordinaire, sur convocation de son Président, l' Association des AMIS de SAINT - SYLVESTRE et de l' ABBAYE de GRANDMONT.

Etaient présents :

MM.	MOUGNAUD André	Président
	MACHERET	Vice - Président
Melle	Jeanne GIRARD	Secrétaire Générale
MM.	ROYER Raymond	Trésorier
	BOUCHERON J.-P.	Trésorier - Adjoint
	GABIRON J.-G.	Secrétaire

MM. Mougnaud
archiviste : M. Geoffre Membres du Conseil d'Administration.

Assistaient en outre à la réunion :

manque d'homme ni le affaire d'autres →
M. BARIANT Octave, M. et Mme.

BEAUDISSON, M. et Mme. BUCHARD, le Père CERISIER, curé, Melle CLETON, Mme. DANGREZAT, M. DECROSSAS Jean, M. DESSAGNES Elie, M. DUROUX Gérard, le Père FOUQUET, chapelain de Sauvagnac, M. et Mme. HAUSER, M. LEBRUN, Mme. LEFORT, Mme. MACHERET, M. MAFETY Roger, Melle. MAZAUDON, Mme. Pierre MOUGNAUD, M. PETAVY, Maire, M. SARCIA, M. TOURNAUD.

S'étaient excusés :

Mme. Germaine BACH, M. GEOFFRE, Mme. HAMEL, NAVIERES - du - TREUIL, M. MANIN, La Famille MARTIN - ROYER, Mme. MONNERON du COURET.

Après que le Secrétaire ait procédé au pointage des présents et à la mise à jour de la liste des Membres de la Société suivant les précisions qui pouvaient lui être fournies, M. le Président ouvre la séance et donne la parole au Secrétaire pour la lecture du Procès-verbal de la réunion du 25 Juillet 1971.

I - APPROBATION du PROCES-VERBAL de la REUNION du 25 JUILLET 1971 :

Lecture faite , ce procès-verbal est adopté à l'unanimité .

II - DEMISSION du SECRETAIRE GENERAL ADJOINT :

M. Jean DECROSSAS donne confirmation de sa démission déjà annoncée lors de la précédente réunion . M. GABIRON , élu le 25 Juillet dernier , le remplacera à ce poste .

III- COMPTE-RENDU de M. MACHERET sur les démarches entreprises en vue de l'acquisition des terrains où était située l' ABBAYE de GRANDMONT :

La parole est donnée à M. MACHERET , Vice-Président .

Il informe l'Assemblée que , répondant à la lettre qu'il leur a écrite au nom de la Société , les héritiers BUFFETAUD lui ont rendu visite pour l'informer qu'ils étaient d'accord pour vendre , sous réserve de l'accord de l'un de leurs frères actuellement au Togo et qu'ils vont consulter .

Me. LANTHONIE , Notaire à Ambazac , Membre de la Société, et dont la famille est originaire de GRANDMONT , a bien voulu se charger très aimablement de toutes les démarches relatives à cette transaction .

Tout laisse supposer que l'affaire se déroulera dans les meilleurs délais et à la satisfaction de tous .

IV - DEMARCHES auprès des HERITIERS RAYNAUD pour l'acquisition de la MAISON " RENAISSANCE " :

M. BUCHARD insiste sur l'intérêt qu'il y aurait à acquérir cet immeuble pour le sauver de la ruine totale à laquelle il semble voué .

Malheureusement , après un échange de correspondance avec les propriétaires indivis , il s'avère que la famille en question désire conserver son bien .

V - PREPARATION de la FETE de la CANONISATION de SAINT ETIENNE de MURET fixée au DIMANCHE 29 AOUT 1971 :

Cette fête séculaire a lieu traditionnellement le dernier dimanche d'Août . Melle Jeanne GIRARD rappelle les coutumes et le cérémonial suivant lesquels se déroule cette cérémonie dont elle assume depuis si longtemps l'organisation . Elle engage M. le Curé et M. ROYER à se mettre d'accord pour que le chef reliquaire, les divers ornements et le matériel nécessaire à cette célébration soient transportés à GRANDMONT pour 16 heures .

VI - RESTAURATION de la CROIX de GRANDMONT :

M. le Président tient à remercier publiquement MM. BARIANT et MANIN pour l'excellente initiative qu'ils ont eue en restaurant l'antique croix qui marquait l'entrée de GRANDMONT en bordure de la route venant de SAINT-SYLVESTRE . L'expérience professionnelle de M. BARIANT et la participation de M. STERNE ont permis cette heureuse réussite qui mérite tous nos compliments .

M. BARIANT signale qu'il existe une deuxième croix qui se trouverait à gauche de la route allant de GRANDMONT aux Sauvages et qu'il serait intéressant de mettre en valeur . MM. MANIN et BARIANT se sont offerts pour faire le nécessaire avec leur dévouement habituel .

VII - COTISATIONS :

Après discussion , le montant des cotisations annuelles a été fixé à l'unanimité de la façon suivante :

Membres actifs	10, - F.
Membres bienfaiteurs	100, - F.

Une circulaire sera envoyée à tous les retardataires pour les inviter à se mettre en règle au plus tôt auprès du Trésorier .

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 17 h 30 .

le PRESIDENT :

la SECRETAIRE GENERALE:

André MOUGNAUD

Jeanne GIRARD

LIMOGES, le 16 JUILLET 1971

Cher (e) Ami (e) ,

Notre Société n'a pu réunir ses Membres en Assemblée Générale au cours de l'année 1970 comme elle le faisait régulièrement jusqu'alors . Si des résultats substantiels ont été obtenus , dans le passé , pour la sauvegarde , la protection ou la mise en valeur du bourg de SAINT-SYLVESTRE et des vestiges de l' ABBAYE de GRANDMONT , il reste encore beaucoup à faire et notre activité ne doit pas être ralentie .

Nous n'avons pu vous informer , depuis quelques mois , sur la vie de notre groupement . De nombreuses actions et démarches ont été entreprises , entre autre :

- en 1969 - dépôt des demandes de protection d'une partie du village de St. Sylvestre , du bourg de Grandmont ainsi que du périmètre de l'Abbaye de Grandmont .
- en 1970 et 1971 - participation au concours " Chefs -d'Oeuvre en péril " organisé par l' O.R.T.F. .
- en 1970 et 1971 - des interventions diverses , par exemple à l'occasion de l'ouverture d'une tranchée pour l'adduction d'eau entre Grandmont et le village des Barrys , ou encore à l'occasion de la démolition de la " Maison des Anglais " .

Des démarches pour l'achat du terrain de l'Abbaye de Grandmont ont également été entreprises .

Dans le but de faire le point de ces diverses activités , pour déterminer un programme de travail pour les mois à venir et aussi afin de reconstituer notre Comité - nous avons eu la douleur de perdre notre trésorier , M. REYNET , et nous devons désigner un remplaçant - vous êtes convié (e) à l'Assemblée Générale qui aura lieu à la Mairie de SAINT-SYLVESTRE le :

DIMANCHE 25 JUILLET à 15 heures.

Notre Président , M. MOUGNAUD , assistera à cette réunion ainsi que Melle GIRARD notre Secrétaire Générale .

Nous comptons sur votre présence .

Un VICE - PRESIDENT .